

PROCÈS-VERBAL N°1

Réunion du Comité Scientifique du Département du Second Cycle du Jeudi 10 juin 2021

En ce jour, le jeudi dix juin deux mille vingt et un, s'est réuni le comité scientifique du département du second cycle de l'École Supérieure d'Économie d'Oran, sous la présidence de M.SENOUCI Benabbou.

Étaient présents

M. SENOUCI Benabbou	Président
Mme BOUDAOU D Amina	Chef de département
M.KHELLADI Mohammed Amine Mehdi	Membre MCA
M.BRAHAMI Mohammed Amine	Membre MCA
Mme BRAHIMI Samira	Membre MCB
Mme BOUGHAZI Akila	Membre MCB
Mme DALI YUCEF Samia	Membre MAA
M.HENNI Mustapha	Membre MAA

Était absent

M.ELMOUBAREK Mohamed. Membre Professeur

L'ordre du jour :

1. Demande d'expertise de photocopiés;
2. Dépôt et date des soutenances des mémoires;
3. Le jury et la grille d'évaluation des mémoires (barème d'évaluation, plafonnement des notes, constitution du jury,...);
4. Répartition des tâches si nécessaire;
5. Divers.

La séance fut ouverte à 13 heures, après adoption de l'ordre du jour, les travaux ont démarré par la présentation de chaque point inscrit à l'ordre du jour:

الأستاذ: سنوسي بن عيو

رئيس اللجنة العلمية
لقسم الطور الثاني
بالمدرسة العليا للإقتصاد بهران

1. Demande d'expertise de photocopiés

Le dépôt des documents pédagogique en l'occurrence les photocopiés, l'ensemble des membres du comité demandent de vérifier la réglementation en vigueur.

2. Dépôt et date des soutenances des mémoires

Les membres du comité scientifique ont fixé les différentes échéances de soutenance comme suit :

Pour la première session, la date limite de dépôt des mémoires est le 20 juin 2021 pour les étudiants désirant soutenir durant la période allant entre le 01 et le 05 juillet 2021, et la période du 19 au 30 septembre, la date limite de dépôt est le 09 septembre 2021.

Concernant la deuxième session elle débutera le 01 jusqu'au 15 octobre 2021, la date butoir de dépôt de mémoires est fixé au 15 septembre 2021.

6. Le jury et la grille d'évaluation des mémoires (barème d'évaluation, plafonnement des notes, constitution du jury,....);

Les membres du comité scientifique proposent à ce que le jury d'évaluation soit composé de trois membres (le président, le rapporteur et l'examineur), lequel jury sera proposé par le rapporteur. Toutefois l'administration interviendra si nécessaire sur la composition du jury.

La cheffe du département a rappelé les documents réglementaires concernant les mémoires de master ;

- Autorisation de désignation des membres du jury ;
- Autorisation de dépôt ;
- Autorisation de soutenance ;
- PV de soutenance.

Les membres du comité scientifique ont adopté la grille d'évaluation du mémoire de master proposée par l'administration comme suit :

Sur la forme : 3/3

- Le respect des normes rédactionnelles (vocabulaire et syntaxe appropriés). 1/3
- Fluidité de l'écriture, les enchaînements et l'équilibre entre les parties. 2/3

Sur le fond : 12/12

- L'intérêt du sujet et son originalité (d'un point de vue théorique). 2/12
- La clarté de la problématique. 2/12
- La capacité à synthétiser et à se positionner dans le cadre des travaux existants (revue de la littérature). 2/12
- La rigueur de la démarche méthodologique et notamment la justification des modes de recueil et d'analyse des données. 3/12
- Pertinence des résultats. 3/12

رئيس اللجنة العلمية
لقسم الطور الثاني
بالمدرسة العليا للاقتصاد بولاية أدراس
بن عبد الله بن عبد الله

Soutenance en présentiel : 3/3

- Soutenance : 1/1 acquise
- Qualité de la présentation : 2/2

Nb : le dépôt uniquement n'ouvre pas droit aux trois points de la soutenance cités ci-dessus.

L'étudiant doit déposer une version PDF finalisée de son mémoire de fin d'étude sur CD et une version papier.

Divers :

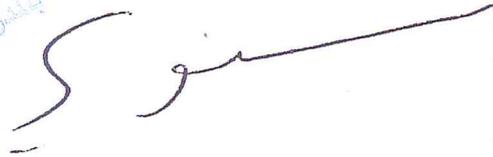
Les membres du comité scientifique ont validé les demandes de Codirection des doctorantes LAHMER Maroua et LAYADI Nour El Houda par Dr BELKHOUS Meriem, ainsi que la demande du doctorant SADOU Amine par Dr HAMMOUCHE Malika.

La réunion a été levée à 15 heures, toutefois le premier point de l'ordre du jour est resté en suspens, la réunion du comité scientifique sera clôturée jusqu'à épuisement de ce point.

Le président du Comité Scientifique
du Département du Second Cycle.

M SENOUCI Benabbou

رئيس اللجنة العلمية
القسم العلوم الثاني
بالمدرسة العليا للاقتصاد بوههران



الأستاذ: سنوسي بن عبو

PROCÈS-VERBAL (ADDITIF)

Réunion du Comité Scientifique du Département du Second Cycle

Du Mardi 22 juin 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le mardi vingt-deux juin à 10h15, s'est tenue à l'École Supérieure d'Économie d'Oran la réunion du comité scientifique du département du second cycle, faisant suite à la réunion du 10 juin 2021, sous la présidence du Professeur SENOUCI Benabbou, dans le but de délibérer sur l'application d'une réglementation qui régira désormais le dépôt des documents pédagogiques en l'occurrence les photocopiés.

Étaient présents

M. SENOUCI Benabbou	Président
Mme BOUDAUD Amina	Chef de département
M.ELMOUBAREK Mohamed	Membre Professeur
M.KHELLADI Mohammed Amine Mehdi	Membre MCA
M.BRAHAMI Mohammed Amine	Membre MCA
Mme BRAHIMI Samira	Membre MCB
Mme DALI YUCEF Samia	Membre MAA
M.HENNI Mustapha	Membre MAA

Était absente

Mme BOUGHAZI Akila	Membre MCB
--------------------	------------

Après la prise de parole de chacun des membres et consentement, il a été décidé que la proposition du jury d'expertise des photocopiés peut être émise par l'enseignant, réalisateur du travail de recherche. Néanmoins les membres du comité ont un droit de regard notamment quant au profil de l'expert évaluateur.

Les membres du comité ont procédé à un vote concernant la durée après laquelle l'enseignant puisse déposer un photocopié pour expertise, ainsi que la date de son application.

الأستاذ: سنوسي بن عبو

رئيس اللجنة العلمية
لقسم العلوم الثاني
بالمدرسة العليا للاقتصاد بهران

Après un partage égal des voix quatre contre quatre 4/4, celle du président du comité scientifique étant prépondérante, c'est la décision de la durée de deux ans qui en a résulté. Pour ainsi dire, l'enseignant pourra déposer un polycopié après l'avoir enseigné deux années quelque soit le lieu de l'établissement. Cette décision sera applicable à partir de septembre 2021.

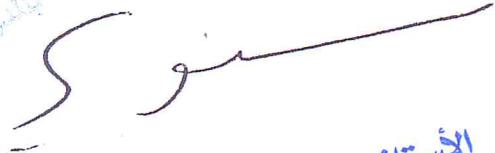
De ce fait et selon les décisions prises ci-dessus, le comité scientifique a examiné les demandes d'évaluation de polycopiés et donne son accord, il s'agit de :

- Mme BENMADANI Saddika, polycopié intitulé : **Digitalisation des produits bancaires et financiers,**
Les experts : Mme BOURI Nassima, MCA et M.FERHAT Abbes, professeur.
- ARGILOS Amal, Polycopié intitulé : **Activités énergétiques,**
Les experts : M.SENOUCI Benabbou, Professeur et M.HADJ KOUIDER Abdelhadi, MCA.

Après un dernier échange de vues en la matière, le Président déclare la séance levée à 11h15.

Le président du Comité Scientifique
du Département du Second Cycle.
M SENOUCI Benabbou

رئيس اللجنة العلمية
لقسم الأطوار الثاني
بالدراسة العليا للاقتصاد بهران



الأستاذ: سنوسي بن عبو